



Le mensuel de Saint Antoine de Breuilh

# La gazette

Retrouvez la Gazette sur <http://www.pays-de-bergerac.com/mairie/st-antoine-de-breuilh>

N° 36 avril 2012

## Sommaire

### ★ Edito

2012 Année présidentielle

### ★ En direct du Conseil municipal

Ordre du jour du conseil municipal  
Plan communal de sauvegarde  
Elections présidentielles  
Des travaux se terminent..  
D'autres commencent  
Sécheresse et incendie  
Nuisance sonore

### ★ La vie à St Antoine

Les asperges sont là!  
Ramassage des encombrants

### ★ Eco environnement

Mesures écologiques

### ★ La vie des associations

Tout pour retenir dates et programmes

### ★ Etat civil

### ★ Un peu d'histoire

Le calendrier républicain

## Comité de rédaction

### Responsable de commission

Jean-Marc Boissenot

### Rédaction et mise en page

Valérie Allazetta

Christian Gallot

Michel Labatut

Christian Noble

Jean-Louis Robert

## Edito

### 2012 Année présidentielle



En plus d'être une année bissextile, une année à 3 «vendredi 13» et l'année de la soi-disant fin du monde, c'est surtout l'année des fameuses élections présidentielles en France.

Organisées tous les 5 ans, les élections représentent toujours une période d'effervescence dans l'hexagone. Entre les sondages de prévisions, les shows à l'américaine, les phrases choc des candidats, les confrontations animées, la révélation des programmes, la période électorale est un véritable événement attendu par tous les français.

Tout commence par le dépôt des 500 signatures nécessaires à l'entrée en campagne, qui devaient être validées par le Conseil Constitutionnel le 16 mars 2012. C'est en effet aux 42 000 élus, habilités à « parrainer » un candidat, de se manifester auprès du Conseil pour annoncer leur soutien. Ensuite, la liste des candidats officiels à l'élection présidentielle était publiée au Journal Officiel le 20 mars, dans un ordre tiré au sort. Puis c'est au tour de la campagne officielle de prendre place. Cette année, elle est programmée du 9 au 20 avril. Durant ces

deux semaines, les candidats auront une visibilité médiatique parfaitement égale en temps de parole, et ce dans l'ensemble des médias télévisés et radio.

Le 22 avril, ce sera à notre tour d'aller remplir les urnes pour le 1er tour des élections, carte électorale en main. Les deux candidats ayant recueilli le plus de votes seront ensuite sélectionnés, pour participer au 2ème tour. Un dernier débat télévisé sera organisé entre les finalistes, afin de leur laisser une dernière chance de convaincre les français. Puis, les deux candidats s'affronteront lors du second tour, organisé le 6 mai 2012.

Vous avez l'avenir de la France entre vos mains, chers concitoyens.

Alors, faites passer le message et votez.

Michel Labatut



## En direct du conseil municipal

### Ordre du jour du conseil municipal du 12 avril 2011

#### Finances communales

- Vote des budgets primitifs 2012 : commune, logement social, transport scolaire et assainissement

- Fiscalité 2012 : vote des 4 taxes

-Opération « Bol de riz » au restaurant scolaire

- Information sur acquisition matériel

#### Patrimoine

Information sur les résultats de consultations

- Travaux salle de l'Etoile

- Bibliothèque

- Vestiaires services techniques

- Mairie

Urbanisme

- Projet de méthanisation

Fonctionnement interne affaires générales

- Convention fourrière avec la SPA

- Information sur le service des crues de la Dordogne

Elections

- Organisation du bureau de vote pour élections présidentielles

Questions diverses

# En direct du conseil municipal

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : RECRUTEMENT DES RELAIS DE QUARTIER

Dans le cadre de l'élaboration du plan communal de sauvegarde permettant de mettre en œuvre un plan d'action en cas de risques majeurs, la collectivité a mis en place un zonage des secteurs.

Un secteur géographique d'intervention a été déterminé pour chaque relais de quartier et consistera à apporter les informations à la population, relayer les informations auprès du PC de crise, assurer si besoin une aide à l'assistance logistique envers la population.

**Dans cette perspective la commune fait appel à des volontaires qui pourront assister le PC de crise dans les démarches à développer auprès de la population.**

Les personnes volontaires seront formées et leurs interventions encadrées d'un point de vue juridique dans le cadre de la mise en œuvre des PCS (*loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004*).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

Une réunion d'information concernant cette mission sera organisée avec les relais de quartier.

### Elections présidentielles

Dimanche 22 avril tous aux urnes pour le 1er tour... Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h à la salle Jeanne Baret. N'oubliez pas de venir avec votre nouvelle carte d'électeur et de détruire l'ancienne. 1346 électeurs sont attendus sur la commune de St Antoine.

### Les travaux d'adduction d'eau potable sont terminés

Voilà des mois que les riverains de l'avenue du Périgord voient des engins mécaniques ouvrir et refermer des tranchées pour remplacer des conduites en fonte vieilles de 40 ans par de nouvelles canalisations plus performantes. Ce remplacement, devenu nécessaire, a été réalisé par le SIAEP de Vélines (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable). Il a été long par le fait que la complexité des réseaux souterrains existants obligeait les équipes à être très attentives afin de ne rien détériorer sur leur passage.

Tout s'est finalement bien déroulé et les tests d'étanchéité du nouveau réseau ont été satisfaisants dès la première mise en eau. Ce qui souligne, en passant, la bonne prestation de l'entreprise qui a réalisé les travaux. Tributaire de ces tests, la réfection définitive de la chaussée a été programmée au début du mois d'avril juste après les derniers branchements chez les particuliers.

Ces travaux ont créé beaucoup de gêne et de nuisances mais ils étaient indispensables.

Vous l'aviez compris et on vous en remercie.

### Effacement des réseaux électricité basse tension- télécom et éclairage public dans le village de Saint-Aulaye

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne a décidé de mettre en œuvre l'opération d'effacement de réseaux d'électricité basse tension – télé-

com- et modernisation de l'éclairage public dans le centre du village de St Aulaye.

L'entreprise en charge de ces travaux pour le SDE24 est : CANA ELEC – Centre de Travaux de LA COURONNE (16400)

L'opération se réalisera en plusieurs phases de travaux : Terrassements (travaux de génie civil), reprise des branchements, pose des supports d'éclairage public, câblages télécom, dépose des réseaux aériens, enlèvement des supports.

Les travaux vont générer quelques restrictions de circulation dans le village de St Aulaye à partir du 16 avril 2012 jusqu'à fin juin 2012.

Toutes les informations utiles seront communiquées au fur et à mesure du déroulement du chantier dans votre secteur.

L'entreprise mettra tout en œuvre pour minimiser au maximum la gêne occasionnée.

### Sécheresse et incendie

#### Respecter la réglementation sur l'usage du feu

En Dordogne, c'est au printemps que le risque de propagation des feux est le plus élevé. L'été est aussi une période sensible.

C'est pourquoi, **pendant les périodes du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre, les feux (incinération des déchets végétaux, barbecues, feux de camp...) sont interdits en zones boisées et aux abords de ces zones.**

#### Remplir ses obligations de débroussaillage

Toutes les constructions situées en zones boisées ou à moins de 200 mètres de ces zones sont concernées. Le propriétaire des constructions doit assurer le débroussaillage 50 mètres autour de ses constructions et 10 mètres de part et d'autre des chemins d'accès.

Des obligations de débroussaillage s'appliquent aussi dans les lotissements, les campings, les zones urbaines et aux abords de certaines voies routières et voies ferrées et des lignes électriques.

Cette réglementation est précisée dans le **nouvel arrêté préfectoral relatif à la protection de la forêt contre l'incendie qui vient d'être signé le 25 janvier 2012.**

L'arrêté préfectoral est affiché en Mairie et disponible sur le site internet de la Préfecture de la Dordogne.

### Les nuisances sonores

Fais pas hurler la sono!



**Nous vous rappelons que les tontes et les travaux bruyants sont soumis à des horaires par arrêté préfectoral.**

**Les jours ouvrables :**

**De 8h30 à 12h / 14h30 à 19h30**

**Les samedis :**

**De 9h à 12h / 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés :**

**De 10h à 12h**

N'attends plus le dimanche!



# La vie à St Antoine

## Marché

Filles du sable et du soleil, les asperges sont arrivées sur notre petit marché du mercredi. Diane GUERINEAU vient depuis Reignac dans le Blayais vous proposer sa récolte et sera présente jusqu'à fin mai comme chaque année.



## Ramassage des encombrants

**Lundi 21 mai**

Vous trouverez dans votre gazette le bulletin d'inscription pour le ramassage des encombrants effectué par les élus.

Nous vous rappelons que le but premier est de rendre service aux personnes âgées, seules ou en difficultés. Suite à l'expérience des précédentes collectes, nous rappelons également que les encombrants sont des choses :

**VOLUMINEUSES... GRANDES... GROSSES... ENCOMBRANTES**

**Les objets n'étant pas répertoriés dans la liste ne seront pas ramassés.**

Attention :

**La collecte ne se fera que sur inscription avant le mercredi 16 mai.**

# Eco environnement

## Mesures écologiques :

### **UTILISER DES AMPOULES BASSE CONSOMMATION :**

Lorsque vos ampoules grillent, pensez à les remplacer par des ampoules à basse consommation, cela permet de diviser par 4 ou 5 la consommation électrique. Elles sont plus chères à l'achat, mais elles durent beaucoup plus longtemps.

### **ETEINDRE LES APPAREILS ELECTRIQUES QUI RESTENT EN VEILLE :**

Cela peut sembler futile, mais il faut savoir qu'une livebox seule consomme 16 € d'électricité par an ( source : 60 millions de consommateurs) : imaginez ce que peuvent consommer un magnétoscope, un lecteur DVD, un téléviseur, un décodeur TNT ou satellite, un modem, une imprimante, un scanner, ou en écran placés en veille au lieu d'être proprement éteints ! Rendez-vous compte l'économie lorsque l'on multiplie par des millions de consommateurs !

# La vie des associations

## Tournoi de football

Mardi 1<sup>er</sup> mai, l'A. S. Pays de Montaigne et Gurson recevra près de 60 équipes de jeunes pour son tournoi dit "Challenge P. Platon". A partir de 9 h et toute la journée des débutants U7, poussins U9, pupilles U11 et minimes U13 s'affronteront dans des joutes amicales pour une fête du football sur le complexe E. Furlan de St Antoine de Breuilh.

## Anim'Antoine

L'association Anim'Antoine organise avec l'aide des associations Club de Gym, Tréteaux de Thalie, Centre de loisirs de Bonneville, Comité des Fêtes, APE de l'école Tillet, la traditionnelle *Omelette à l'Aillet* du 1er mai.

Vous débuterez le repas par un kir vin blanc cassis offert par la Mairie de St Antoine de Breuilh, puis une part d'omelette à l'aillet ou aux asperges ou aux pommes de terre servie avec de la salade, ensuite 1 part de fromage et pour finir 1 part de gâteau, vin et café compris. Le

prix reste inchangé depuis plusieurs années : 6 €

Pour les plus gourmands une part supplémentaire omelette /salade est prévue à 3 €.

Nous serons à pied d'œuvre dès 9h30 pour les habitués et jusqu'à 15 h pour les retardataires! Venez nombreux partager ce moment de convivialité et de bonne humeur, à bientôt et n'oubliez pas de porter votre couvert.



*Pensez à venir fêter les 10 ans de la FOIRE aux VINS de France le dimanche et lundi de Pentecôte !*

## Les aînés ruraux

Dans le cadre de sa politique de soutien au tissu associatif local, la municipalité a rénové l'arrière du bâtiment de l'ancien café de France et mis en place un nouveau local pour l'attribuer au club des Aînés ruraux. Le local de ces derniers devant servir pour l'aménagement de la mairie, le déménagement a eu lieu au cours du mois de février.



# Le carnet du mois : Nos joies... Nos peines...

## Décès

Ravaille Christine  
Le 15 mars 2012

## Décès

Eymerie Maria née Chance  
Le 21 mars 2012

## Un peu d'histoire

### Le calendrier républicain (suite et fin)

L'année était divisée en 12 mois de 30 jours, eux mêmes divisés en 3 décades, les dix jours se nommaient primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi, 10<sup>ème</sup> jour de chaque décade et jour de repos remplaçant le dimanche. A la fin de chaque année, 5 jours étaient rajoutés et 6 jours pour les années sextiles : les sans-culotides. Le jour de la vertu (17 septembre) le jour du génie (18 septembre) le jour du travail (19 septembre) le jour de l'opinion (20 septembre) le jour des récompenses (21 septembre) le jour de la révolution (seulement les années sextiles, 22 septembre)

Les noms des mois étaient :

Mois d'automne (terminaison en *aire*)

Vendémiaire (22 septembre - 21 octobre) - Période des vendanges  
Brumaire (22 octobre - 20 novembre) - Période des brumes et des brouillards  
Frimaire (21 novembre - 20 décembre) - Période des froids (frimas)

Mois d'hiver (terminaison en *ose*)

Nivôse (21 décembre - 19 janvier) - Période de la neige  
Pluviôse (20 janvier - 18 février) - Période des pluies  
Ventôse (19 février - 20 mars) - Période des vents

Mois du printemps (terminaison en *al*)

Germinal (21 mars - 19 avril) - Période de la germination  
Floréal (20 avril - 19 mai) - Période de l'épanouissement des fleurs  
Prairial (20 mai - 18 juin) - Période des récoltes des prairies

Mois d'été (terminaison en *idor*)

Messidor (19 juin - 18 juillet) - Période des moissons  
Thermidor (19 juillet - 17 août) - Période des chaleurs  
Fructidor (18 août - 16 septembre) - Période des fruits

L'année ordinaire reçoit un jour de plus, selon que la position de l'équinoxe le comporte, afin de maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvements célestes. Ce jour, appelé jour de la révolution, est placé à la fin de l'année et forme le sixième des sans-culotides. La période de quatre ans, au bout de laquelle cette addition d'un jour est ordinairement nécessaire, est appelée la Franciade, en mémoire de la révolution qui, après quatre ans d'efforts, a conduit la France au gouvernement républicain. La quatrième année de la Franciade est appelée sextile.

Chaque jour de l'année a un nom propre, les noms des saints du calendrier grégorien ayant été remplacés par des noms de fruits, de légumes, d'animaux, d'instruments, etc.

### **La fin du calendrier républicain**

Le calendrier républicain était né petit à petit à coup de décrets et de modifications. Il va mourir de la même façon, à coup de critiques. Sa mort sera aussi politique que sa naissance. En ce qui concerne les critiques, voici quelques extraits de l'opinion d'un député, M Lanjuinais: « *C'est d'abord un problème de savoir quel jour commence l'année dans le nouveau calendrier. Les nouveaux noms des mois sont vérité dans le nord, et perpétuel mensonge au midi. Je vote donc pour que le calendrier des assassins de la France ne soit pas constitutionnellement le calendrier du peuple français.* »

L'idée de Bonaparte était de faire de la religion catholique une religion d'État. Partant de là, il fallut bien, pour des raisons inverses que celles qui l'avaient imposé, démolir le calendrier républicain. Et il commence cette destruction en tordant le cou au décadi : par arrêté des consuls du 7 thermidor an VIII, seuls les fonctionnaires sont soumis au décadi. Le 18 germinal an X, le repos des fonctionnaires est fixé au dimanche. La semaine devient à nouveau légale. Le 28 floréal an XII (18 mai 1804) le Sénat proclame Napoléon Empereur des français et Pie VII consacre l'événement le 13 frimaire an XIII (4 décembre 1804).

Conscient du manque de commodité du calendrier républicain (il débute le jour de l'équinoxe d'automne mais l'équinoxe n'est pas régulier) Napoléon I<sup>er</sup> l'abolit par décret impérial du 9 septembre 1805 (22 fructidor an XIII). Le calendrier grégorien reprend le 1er janvier 1806, le calendrier républicain aura duré 13 ans. Il fut cependant réutilisé pendant 15 jours et uniquement dans le Journal officiel lors de la Commune de Paris en 1871 (an [LXXIX](#)).